Fiche d'exercices N°3

Exercice N°I Cas Maxibook

Monsieur Arnaud décide d'ouvrir une librairie exploitée sous la forme juridique d'une société, Maxibook s.à.r.l. Il s'associe avec un partenaire qui apporte une partie du capital nécessaire.

Les opérations contractées au cours du premier mois d'activité, le mois d'avril N, sont les suivantes :

- I. Les deux associes apportent en capital une somme totale de 30 000 €, déposée sur un compte bancaire ouvert à la Banque Nationale de Paris (BNP)
- 2. La société contracte un emprunt de 15 000 € à la BNP. La somme correspondante est déposée sur son compte bancaire.
- 3. Acquisition d'une caisse enregistreuse pour un montant 2 520 €, payée au comptant par chèque.
- 4. Réception d'un lot de fournitures de bureau destiné à la vente, livré par le fournisseur Claude. Facture n°457 : 5 860 €. Règlement à 30 jours
- 5. Livraison d'un lot de fournitures de bureau au client Frédéric. Facture n° 7893 : 3 740 €. Règlement à crédit.
- 6. Retrait de 2 000 € en espèce à la BNP.
- 7. Paiement de la location du mois d'avril au propriétaire du local : I 230 €, par chèque.
- 8. Retour de marchandises non conformes à la commande au fournisseur Chaude pour 2 300 €.
- 9. Règlement par chèque du solde de la dette envers le fournisseur Claude.
- 10. Remboursement de la moitié de l'emprunt contracté à la BNP.
- II. Les ventes au détail du mois, réglées en espèces, s'élèvent à 6 390 €.
- 12. Dépôt de 8 000 € en espèces à la banque.

Enregistrer tous les opérations dans les livre-journal et sur des comptes.

Exercice N°2 Société TÉTANIC

Au 01/01/N, le bilan d'ouverture de la société Tétanic, spécialisée dans la transformation de matières plastiques, se présente comme suit :

Actif Bilan TÉTANIC au 01/01/N Passif				
IMMOBILISATIONS		CAPITAUX PROPRES		
Terrains	46 000	Capital social	200 000	
Constructions	112 000	Réserves	50 000	
Installations techniques, matériels et outillages	57 000	Total I	250 000	
Autres immobilisations corporelles	30 000	DETTES		
Total I	245 000	Empruntes	70 000	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs	65 000	
Stocks	41 000	Dettes fiscales	15 000	
Créances clients	75 000	Total II	150 000	
Banque	32 500			

Actif	Bilan TÉTANIC au 01/01/N			Passif
Caisse		6 500		
	Total II	155 000		
	Total général	400 000	Total général	400 000

Au cours du mois de janvier N, les opérations suivantes ont été réalisées dans l'ordre chronologique :

- 1. Achats de matières premières :
 - au comptant par chèque : 100 000 €
 - à crédit : 200 000 €
- 2. Les dettes fiscales restant à payer au 31/12/N-1, sont réglées par chèque.
- 3. Les clients de l'année N règlent par chèque.
- 4. Campagne publicitaire : 48 000 €.

Cette somme est réglée à l'agence Pubix au comptant par chèque pour la moitié, le reste dans un mois.

- 5. Remboursement par chèque d'une partie de l'emprunt, 20 000 €, plus 4 760 € d'intérêts.
- 6. Salaires du mois : 125 000 €. Payement par chèque.
- 7. Les charges sociales du mois s'élèvent à 50 000 €. Elles seront réglées le 15 du mois suivant.
- 8. Facture de l'expert-comptable : 17 000 €, payée au comptant par chèque.
- 9. L'EDF adresse la facture suivante :
 - caution sur installation d'une nouvelle ligne : I 000 €,
 - consommation du mois : 3 000 €.

Règlement ce jour par chèque.

- 10. Divers frais postaux payes en espèces : 240 €.
- 11. L'entreprise Ricrac adresse la facture suivante :
 - vente d'une machine ATX : 30 000 €. Règlement à crédit.
- 12. Acquisition d'une voiture de fonction : 120 000 €. Règlement à crédit.
- 13. Les fournisseurs de l'année N sont réglée par chèque.
- 14. Retrait de la banque pour alimenter la caisse : 4 500 €.
- 15. Paiement de diverses impôts : 12 000 €.
- 16. Vente de produits finis : 600 000 €, la moitié au comptant par chèque, l'autre moitié à crédit.

Remarque: le stock finale au 31/01/N est identique à celui du 01/01/N.

Mission

- 1. Enregistrer les opérations du mois de janvier N dans le livres-journal.
- 2. Reporter les enregistrements dans le grand-livre.
- 3. Etablir la balance au 31/01/N
- 4. Présenter le compte de résultat et le bilan au 31/01/N.